

**AFP**

Social-santé-hôpital

## Mobilisation contre la fermeture d'un service de chirurgie au CHU de Créteil

CRETEIL, 10 fév 2011 (AFP) - Quelque 400 élus et personnels de santé se sont rassemblés jeudi à Créteil pour protester contre la fermeture annoncée du service de chirurgie cardiaque au CHU Henri-Mondor dans le cadre du plan de restructuration des Hôpitaux de Paris, a constaté un journaliste de l'AFP.

Après s'être réunis devant l'hôpital, les manifestants ont défilé en appelant à la "résistance" contre cette mesure qui pourrait s'appliquer dès juin prochain, selon les syndicats.

Un peu plus tôt, plusieurs chirurgiens ont dénoncé en conférence de presse une décision "totalement incompréhensible" alors que le CHU, rendu célèbre en 2010 par la première greffe du visage, abrite le "plus grand pôle cardio-vasculaire" d'Ile-de-France.

"On veut dépecer Henri-Mondor au profit de Paris intra-muros. C'est la première pierre de la Déstructuration de l'hôpital", s'est élevé Jean-Paul Becquemin, qui dirige ce pôle, rappelant que les patients pourraient être réorientés vers l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière.

"C'est absurde. C'est une méconnaissance totale d'un point de vue médical. On ne peut pas dire dans 3 mois: +on ferme cette activité", a complété Emmanuel Teiger, un des responsables de la chirurgie cardiaque à Mondor.

Présidente de l'université Paris-Est, Simone Bonnafous a fustigé une décision "autoritaire" et "brutale" qui menace la coopération entre le CHU et les médecins-chercheurs de son université.

A l'heure du Grand Paris et du développement d'une grande mégalopole, cette fermeture va "à contre-courant de l'histoire" en délaissant la banlieue Est, a renchéri Christian Favier, le président PCF du conseil général du Val-de-Marne.

Dans le cadre de la restructuration des hôpitaux parisiens, le président de l'Agence régionale nationale de Santé d'Ile-de-France Claude Evin a estimé que l'arrêt de ce service à Mondor semblait "s'imposer" compte tenu des "volumes d'activité" et de "l'absence d'alternative", selon un courrier du 25 janvier consulté par l'AFP.

jt/pz/bg